



Pont St Antoine – 22480 LANRIVAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit octobre à 14 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte KERNE-UHEL, dûment convoqués, se sont réunis à Pont Saint-Antoine en Lanrivain, sous la Présidence de Monsieur Guillaume ROBIC.

Présents : Annie BENION, Catherine BOUDIAF, Yoannes BRATTINGA, Henri FLAGEUL, Georges GALARDON, Raymond GELEOC, François HINDRE, Jean-Pierre JAGLIN, Mireille JEGO, Alain KERBIRIOU, Jocelyne KERFERS, Jacques LAMBERT, Bernadette LE BOEDEDEC, Marcel LE CANT, Guy LE FOLL, Gervais LEMOINE, Robert MOISAN, Gildas PERENNEZ, Joseph PERROT, Geneviève PINTO, Bruno RAOULT, Guillaume ROBIC, Jean-Yves ROLLAND, Pierre TANGUY, Marc VIDCOQ.

Excusés : Alain CUPCIC, Rémy GUILLOU, Jean-Pierre LE GOUX, Sandra LE NOUVEL, Florence LE SAINT, Guy LE YOUDEC, Gérard MATHECADE, Guy QUERE, Daniel REAU, Jacques TROEL, Julien VIDELO, Jacqueline BERTHO, Xavier CERTAIN, Michel HUBY, Marianne LORETTE, Christiane MOREL, Christelle URVOIX.

Date d'envoi des convocations : 25/09/2024

Secrétaire de séance : Bruno RAOULT

Marché d'étude de maîtrise d'œuvre (MOE) et de suivi de travaux pour la
« Mise en place d'un accélérateur sur l'antenne du
Très Haut Service Kergoff »

Suite à l'étude hydraulique sur l'antenne du très haut service Loudéac réalisée par IRH et pour répondre aux besoins en eau potable des collectivités adhérentes, la mise en place d'un accélérateur est nécessaire.

Objet du marché : dimensionner le groupe de pompage à partir de l'étude des besoins et l'étude des solutions réalisées par IRH, réaliser la conception du groupe de pompage et la partie électricité – automatisme, décrire les travaux, établir un budget d'investissement et rédiger le cahier des charges pour la consultation des entreprises. Assurer le suivi des travaux pour la partie électricité et automatisme.

- 1- Dimensionnement des équipements de pompage
 - a. Détermination des débits de pompage
 - b. Calcul de la HMT
 - c. Etude des régimes transitoires

- 2- Conception
 - a. Site défini par le SMKU
 - b. Groupe de pompage : type de pompes et nombre
 - c. Electricité – télégestion : besoin en énergie, asservissement,

- 3- Descriptions des travaux :
 - a. Equipements hydrauliques et électriques
 - b. Génie civil
- 4- Evaluation des dépenses
- 5- Rédaction du DCE
- 6- Analyse des offres pour la partie électricité - automatisme
- 7- Suivi des travaux pour la partie électricité - automatisme

Pour cette mission, il faudra prendre en compte l'étude des besoins, l'étude des solutions et le DOE du lot n°1 des travaux hydrauliques, électriques et automatisme.

Missions PRO, ACT, VISA, DET, AOR

Le Président sollicite l'accord des membres pour l'autoriser à lancer cette consultation, à signer toutes pièces nécessaires à l'application de cette décision, à solliciter les subventions, à signer les devis et régler les dépenses afférentes.

Le Comité Syndical,

Après avoir écouté l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Après vote à l'unanimité,

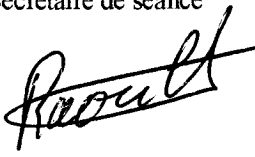
Autorise le Président à :

- Lancer cette consultation
- Signer toute pièce nécessaire à l'application de cette décision
- Solliciter les subventions
- Signer les devis et régler les dépenses afférentes.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

Guillaume ROBIC

Bruno RAOULT
Secrétaire de séance



Signé par : Guillaume Robic
Date : 21/10/2024
Comité : PRESIDEN

